

Publication le 9 janvier 2017, 17h45 CET

Information réglementée

EVS Broadcast Equipment SA: Euronext Bruxelles (EVS.BR), Bloomberg (EVS BB), Reuters (EVS.BR)

## Publication relative à une notification de transparence

(article 14, alinéa 1er de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes)

EVS Broadcast Equipment a reçu ces derniers jours différentes notifications de transparence indiquant que Norges Bank a franchi plusieurs fois le seuil de 3%. Voici un résumé des différents mouvements:

Date à laquelle le seuil a été franchi	Droits de vote	Actions en prêt	Total
29/12/2016	2,65%	0,29%	2,96%
4/1/2017	2,76%	0,29%	3,05%
5/1/2017	2,67%	0,29%	2,94%

La déclaration la plus récente, datée du 6 janvier 2017, comprend les informations suivantes:

Motif de la notification: acquisition ou cession de titres conférant le droit de votes ou de droits de votes  
franchissement vers le bas du seuil minimum

Notification par: une personne qui notifie seule

Personnes(s) tenue(s) à notification: Norges Bank (the Central Bank of Norway),  
Bankplassen 2, PO Box 1179 Sentrum, Oslo, 0107, Norway

Date de la transaction: 5 janvier 2017

Seuil franchi (en %): 3%

Dénominateur: 13.625.000

Détails de la notification:

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Norges Bank	376.636	361.566		2,65%	
<b>TOTAL</b>		<b>361.566</b>	<b>0</b>	<b>2,65%</b>	<b>0,00%</b>

B) Instruments financiers équivalents	Après la transaction					
	Type d'instruments financiers	Date d'expiration	Période ou date d'exercice	# de droits de vote qui pourraient être acquis si l'instrument est exercé	% de droits de vote	Règlement
Norges Bank	Actions en prêt (droits d'appel)		A tout moment	39.574	0,29%	Physique
<b>TOTAL</b>				<b>39.574</b>	<b>0,29%</b>	

<b>TOTAL (A &amp; B)</b>	<b>TOTAL (A &amp; B)</b>	# de droits de vote	% des droits de votes
		<b>401.140</b>	<b>2,94%</b>

Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue:

Norges Bank est la banque centrale de Norvège. Dans le cadre de ses activités de banque centrale, Norges Bank gère les réserves de change et est responsable de la gestion du fond de pension du gouvernement norvégien (Norwegian Government Pension Fund Global - GPF). La responsabilité formelle de la gestion du GPF est sous l'égide du Ministère des Finances mais est déléguée à Norges Bank. Tous les investissements sont réalisés par Norges Bank en tant que donneur d'ordre et l'ensemble des participations est enregistré au nom de Norges Bank.

Information supplémentaire:

Cette notification a été déclenchée par l'augmentation du nombre d'actions détenues en collatéral.

Le présent communiqué et la notification sont consultables sur le site web d'EVS ([www.evs.com](http://www.evs.com)).

Les actionnaires sont tenus de déclarer leur participation en EVS dès que cette participation dépasse le seuil de 3% (selon les statuts) et chaque multiple de 5% (selon la loi belge). Les notifications de participation importante doivent être faites en accord avec la loi du 2 mai 2007 et les statuts d'EVS, et doivent être envoyées à la société (par email [corpcom@evs.com](mailto:corpcom@evs.com) ou par fax +32 4 361 7089), ainsi qu'à la FSMA. Le nombre de droits de vote (dénominateur) actuel dont il faut tenir compte est 13.625.000.

**A propos d'EVS**

EVS est mondialement reconnu comme le leader des technologies de production vidéo en direct. La société a introduit son système Live Slow Motion en 1994 et a continué à construire sur sa réputation de qualité et fiabilité avec des solutions qui mettent en valeur les contenus de sports, divertissements, et actualités en direct. Les innovations, comme la plateforme multimédia C-Cast et le mélangeur vidéo IT DYVI, élèvent la barre pour l'enrichissement, la gestion et la distribution de productions en direct. Les chaînes de télévision, détenteurs de droits, producteurs et exploitants de stades utilisent EVS afin de maximiser la valeur de leurs productions, et augmenter ainsi leurs sources de revenus. Basée en Belgique, EVS a également des bureaux en Europe, au Moyen-Orient, en Asie-Pacifique et en Amérique du Nord. Environ 500 professionnels EVS commercialisent les produits et assurent le support de la marque dans plus de 100 pays. EVS est une société anonyme cotée sur Euronext Bruxelles : EVS, ISIN : BE0003820371. Pour plus d'informations, visitez le site [www.evs.com](http://www.evs.com)

**Pour plus d'informations, veuillez contacter:**

Yvan ABSIL, Senior Vice President, Directeur Financier  
Geoffroy d'OULTREMONT, Vice President Investor Relations & Corporate Communication  
EVS Broadcast Equipment S.A., Liege Science Park, 13 rue du Bois Saint-Jean, B-4102 Seraing, Belgique  
Tél: +32 4 361 70 14. E-mail: [corpcom@evs.com](mailto:corpcom@evs.com); [www.evs.com](http://www.evs.com)

**Déclarations sur les perspectives futures**

Ce communiqué de presse contient des déclarations sur les perspectives relatives au business, à la santé financière et aux résultats des opérations d'EVS et de ses filiales. Ces déclarations sont basées sur les attentes actuelles du management d'EVS et sont soumises à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient entraîner que les résultats ou performances actuelles de la société soient significativement différents de ceux décrits dans ces mêmes déclarations. Ces risques et incertitudes sont liés aux changements technologiques et aux exigences du marché, à la concentration des activités de la société dans une seule industrie, au déclin de la demande pour les produits de la société ou de ses filiales, à l'incapacité de développer et d'introduire de nouvelles technologies en temps utiles, aux produits et applications ainsi qu'à la perte de parts de marché et à la pression sur les prix résultant de la concurrence qui pourraient entraîner les résultats ou performances actuelles de la société à différer significativement de ceux décrits dans ces déclarations sur les perspectives. EVS ne s'engage à aucune obligation de communiquer publiquement une révision de ces déclarations pour décrire des événements ou circonstances afin de refléter l'occurrence d'événements non anticipés après la date de ce jour.